LES OPCO
EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

https://opco.cariforef-provencealpescotedazur.fr

Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur

AFDAS

QUELS SONT LES **PRINCIPAUX MÉTIERS** DE CET OPCO EN RÉGION ?

LES 15 PREMIERS MÉTIERS EXERCÉS (EN FAP 225)

Le métier de **« Employés de la Poste et des télécommunications »** relève totalement ou partiellement de l'OPCO « AFDAS ». Ce métier compte **9 557** salariés dans les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par l'OPCO en région, soit **16 %** des effectifs associés à l'OPCO.

Famille professionnelle	Effectifs salariés OPCO	Part du métier	Métier en tension
Employés de la Poste et des télécommunications	9 557	16 %	
Professionnels des spectacles	5 387	9 %	
Sportifs et animateurs sportifs	4 578	8 %	
Artistes (musique, danse, spectacles)	4 509	7 %	⚡
Agents administratifs divers	4 373	7 %	⚡
Autres cadres B de la fonction publique	4 052	7 %	
Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés	4 018	7 %	
Secrétaires bureautiques et assimilés	3 478	6 %	
Employés des services au public	3 444	6 %	
Attachés commerciaux	3 431	6 %	⚡
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	3 351	6 %	
Serveurs de cafés restaurants	3 024	5 %	⚡
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	2 957	5 %	
Professions intermédiaires de la Poste et des télécommunications	2 301	4 %	
Professionnels de l'animation socioculturelle	2 217	4 %	⚡

Sources : Insee – Actifs salariés en emploi – RP au lieu de résidence ; Traitement Carif-Oref – Les métiers en tension en Provence - Alpes - Côte d'Azur : État des lieux et facteurs de tension, Panorama, n° 3 –Traitement Carif-Oref.

LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

Famille professionnelle	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	Emplois saisonniers
Professionnels des spectacles	++	non	non
Sportifs et animateurs sportifs	++	non	oui
Artistes (musique, danse, spectacles)	++	non	non
Agents administratifs divers	++	non	non
Secrétaires bureautiques et assimilés	++	non	non
Attachés commerciaux	++	oui	non
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	+	oui	non
Serveurs de cafés restaurants	++	oui	oui
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	++	non	oui
Professionnels de l'animation socioculturelle	++	non	oui
Techniciens des services administratifs	+	oui	non
Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	+	non	non
Agents d'entretien de locaux	++	oui	non
Conducteurs et livreurs sur courte distance	++	oui	non
Agents d'accueil et d'information	++	non	oui
Vendeurs généralistes	+	non	oui
Techniciens des transports et du tourisme	+	non	oui

Sources : France Travail, Crédoc – BMO – Traitement Carif-Oref ; OPCO – Compléments qualitatifs – Traitement Carif-Oref.

Projets de recrutement : ++ ou + selon le volume envisagé. Oui : Métier dont la part des projets de recrutement jugés a priori difficiles est supérieure à la moyenne tous métiers (44,5 %) et/ou dont la part des projets de recrutement saisonniers est supérieure à la moyenne tous métiers (44,0 %).

CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches ou statuts d'entreprises	IDCC
Agences de presse (employés, techniciens et cadres)	
Camping (industries)	
Casinos	
Chaînes thématiques	
Distribution cinématographique (cadres et agents de maîtrise)	
Distribution cinématographique (employés et ouvriers)	
Éditeurs de la presse magazine Employés et cadres	
Édition	
Entreprises artistiques et culturelles	
Entreprises de la distribution directe	
Entreprises de la publicité et assimilées	
Entreprises techniques au service de la création et de l'événement	
Espaces de loisirs, d'attractions et culturels (CCNELAC)	
Exploitation cinématographique	
Golf	
Hôtellerie de plein air	
Intermittents du spectacle	
Journalistes	
Mannequins adultes et mannequins enfants de moins de 16 ans employés par les agences de mannequins	
Organismes de tourisme	
Portage de presse	
Presse d'information spécialisée	
Presse hebdomadaire : cadres administratifs et voyageurs des entreprises de presse hebdomadaire	
Presse hebdomadaire parisienne	
Presse hebdomadaire régionale d'information : cadres	
Presse hebdomadaire régionale : employés	
Presse périodique : cadres	
Presse quotidienne régionale et départementale : cadres	
Presse quotidienne régionale et départementale : cadres administratifs (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : cadres techniques (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : employés (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : employés (presse quotidienne régionale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : ouvriers (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : ouvriers (presse quotienne régionale)	
Production audiovisuelle	
Production cinématographique	
Production de films d'animation	
Radiodiffusion	
Spectacle vivant (entreprises du secteur privé)	
Sport	
Télécommunications	

Sources : Légifrance – Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.

DÉLÉGATION RÉGIONALE
Déléguée régionale Provence - Alpes - Côte d'Azur et Corse
Marianne Favier
40, boulevard de Dunkerque - CS 70522
13471 Marseille Cedex 02
Tél. : 04.91.99.41.98
Courriel : marseille@afdas.com
Site internet : afdas.com

BUREAU DE NICE
Immeuble SPACES
143 Bd René Cassin
06200 Nice
Tél. : 01 44 78 39 39 (du lundi au vendredi, de 9h à 17h en continu)
Courriel : pacacorse@afdas.com
Site internet : afdas.com